

Réf: Dossier 199038

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AG-IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SICOGI, Lot 660, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AG-IVOIRE »

Objet : -ASSISTANCE D'EXPLOITATION AGRICOLE
-ACHAT ET VENTE PRODUIT AGRICOLE
-IMPORT INTRANT AGRICOLE
-TRANSPORT PRODUIT AGRICOLE ET DERIVES
-DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SICOGI, Lot 660, Ilot 80

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUASSI RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03314 du 24/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23607/GTCA/RC/2023 du 24/03/2023

